



commune de Serres sur Arget

Nostre Vilatge

Bulletin municipal Novembre 2017

> Ce qui s'est passé récemment :

> Le vendredi 20 octobre

l'association **ARGET en Barguillère** a organisé un repas caritatif au projet d'une ONG indienne, **ASHALAYAM**, ayant pour but la réhabilitation des enfants des rues de Calcutta.

> Le dimanche 22 octobre

l'**Abbaye du Pesquié** a consacré sa nouvelle église avec une cérémonie de dédicace réunissant plusieurs centaines de personnes.
<http://abbaye-pesquie.org/>

> Le lundi 23 Octobre

le Conseil municipal s'est réuni. Etaient à l'ordre du jour les sujets ci-contre :

> Le samedi 28 Octobre

les habitants des hameaux de **Sahuc, Lairole, Gournié et Sigalot** se sont retrouvés comme chaque année autour d'un déjeuner festif et participatif.

> Le dimanche 29 Octobre

les citoyens sont venus trinquer et partager un repas festif autour du **nouveau terrain de BMX** installé derrière la Salle polyvalente.

> Le vendredi 03 Novembre

Une **réunion publique sur l'école** a rassemblé les personnes volontaires pour apporter leurs compétences bénévoles à des projets d'activités périscolaires.
Un résumé de cette réunion vous sera distribué dans les jours qui viennent.

> Infos pratiques

Joëlle Barrès vous accueille à la Mairie les jours suivants aux horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi : 13h30 – 18h30

Mardi : 13h30 – 16h30

Jeudi : 13h30 – 16h30

Vendredi : 13h30 – 16h30

n° de telephone : 05 61 65 16 21

mairie.serresurarget@orange.fr

Les élus tiennent quant à eux une permanence le mercredi de 08h30 à 10h30 puis de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h.

La Poste est ouverte du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 06 octobre 2017
2. Délibération modificative sur les frais de garderie portant le numéro n°2014-46
3. Recrutement d'une ATSEM et d'un agent en charge du périscolaire.
4. Délégation au maire pour procéder à toutes les formalités nécessaires et afférentes à ce recrutement.
5. Elections des délégués des différents partenaires institutionnels. (SDE09, PNR, ...).
6. Location de la salle polyvalente pour les organisations/institutions (privées ou publiques) et les partenaires privilégiés.
7. Mise en conformité d'une partie des accès à la salle polyvalente.
8. Annulation de l'alinéa concernant le comité rédactionnel du site internet de la délibération n° 201659.
9. Constitution d'un nouveau comité de rédaction du site internet de la mairie.
10. Elaboration d'une procédure de démarche administrative en vue de l'acquisition de différentes parcelles pour la création d'un chemin communal à Balmajou.
11. Informations diverses :
 - Fournitures scolaires.
 - Titularisation de Nadine Capella.

Les délibérations y afférentes seront consultables prochainement en Mairie.

> Ce qui va se passer prochainement :

> Le vendredi 10 Novembre à 19h30

à 19h30, l'ARGET propose un spectacle joué et chanté : **Avec l'Atelier de Réparation de Chansons** (l'ARC) d'Alain Sourigues et Jean Mouchès, vous apprendrez comment les chansons se réparent, s'améliorent, se trafiquent parfois.

Recevant des demandes de tout type, parfois d'artistes très célèbres, parfois d'organismes publics ou privés du type : « Allo, l'ARC ? Je suis très embêté, j'ai besoin d'une chanson de marins pour demain et j'ai une plaquette de refrain qui est nase... » ils vous conteront les outils, le savoir-faire et les secrets de fabrication de cette merveilleuse machinerie qu'est l'ARC.

Tarifs : 8€ et gratuit pour les moins de 12 ans

> Le samedi 11 novembre à 11h

Vous êtes invités à participer à la cérémonie de commémoration de l'Armistice.

> Le jeudi 16 Novembre à 16h

Mr Martinez, représentant pour l'Ariège de l'association **SIEL BLEU**, fera une conférence à l'étage de la Salle polyvalente destinée **aux personnes de plus de 60 ans** et désireuses de garder une bonne forme physique.

A la suite de cette conférence, il proposera aux personnes intéressées une série de 16 séances d'activités physiques au prix d'un euro la séance. Nous allons prendre contact avec les personnes en âge d'être intéressées.

> Le samedi 18 novembre

Vous avez rendez-vous avec le **Comité des Fêtes**, qui organise sa **soirée Aligot** à partir de 19h30.

Au menu :

Apéritif offert, Salade composée

Aligot / saucisse, Dessert

Tarifs : 15 € / 10 € pour les enfants de 5 à 12 ans.

Vous devez réserver avant le 10 Novembre au 06 87 45 86 48 et apporter vos couverts.

> Le mercredi 22 novembre à 15h30

La bibliothèque "le Livre en libertés" propose un goûter conté aux enfants du village et de l'école. Venez à partir de 15h30 avec des préparations sucrées.

Marie-Thérèse Robert et Martine De Stofflet tiennent à remercier vivement les personnes qui donnent des livres pour faire vivre ce lieu.

> Le vendredi 24 Novembre à 20h30

l'ARGET propose une rencontre avec **Jean-Yves Ferri**, le célèbre dessinateur et scénariste. "Aimé Lacapelle", "Le Retour à la Terre", et du tout frais "ASTÉRIX ET LA TRANSITALIQUE" une bonne occasion d'entrer dans les coulisses de fabrication de cet album !

Il vient parler de son travail à l'étage de la Salle polyvalente. A la fin de cette rencontre, un verre vous sera proposé par l'association.

> Le samedi 02 décembre à 12h

Le club **Lakanal** organise son repas / loto à l'étage de la Salle polyvalente. Attention, cet événement est réservé aux seuls membres du club Lakanal !

Pour 20 euros, vous aurez au menu :

Sangria, Crudités, charcuterie,

Fideua, fromage, tartelettes.

Profitons-en pour parler du club **Lakanal**, qui compte 173 adhérents cette année.

Affilié à **Généralisations Mouvement**, le Club organise en plus de son loto chaque année :

2 sorties de 1 journée

1 voyage de 8 jours

1 voyage de 3-4 jours

4 repas

C'est également le club Lakanal qui organise le spectacle du **RITE** en Août.

Tous les 15 jours, le vendredi de 16h à 19h, une activité d'encadrement est partagée entre les membres. Vous êtes passionné de couture, d'art floral, d'histoire, de littérature, de jardinage ?... Venez partager vos envies avec les adhérents du club en proposant une rencontre hebdomadaire.

Contact : Mme Simone SUBRA au 05 61 02 70 73



Pour toute question liée à l'urbanisme, merci d'appeler la Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat afin de planifier un rdv avec l' élu en charge des dossiers. Cela vous évitera un déplacement inutile. De même si vous souhaitez rencontrer un membre d'une commission spécifique, merci d'appeler au préalable le secrétariat. La personne concernée vous recontactera directement.

Les coordonnées des personnes qui se sont portées volontaires pour être déléguées de chaque hameau vous seront communiquées prochainement.

Enfin, si vous avez un bien immobilier à la vente sur le village, vous pouvez réaliser un affichage à l'extérieur de la mairie.

En effet nous avons rencontré plusieurs familles désireuses de s'installer à Serres. Cela peut faciliter leurs démarches et accélérer votre vente.